

Fiche de données de sécurité

Section 1 - Identification

Identificateur du produit	Hydroxyde de Sodium, Solide	
Autres moyens d'identification	Perles caustiques de soude, de la soude caustique, des perles d'hydroxyde de sodium, l'hydroxyde de sodium, l'hydroxyde de sodium anhydre.	
Usage du produit et restrictions d'utilisation	La neutralisation des acides, le raffinage du pétrole, la fabrication de la cellulose de papier, la régénération des résines échangeuses d'ions, chimiques divers utilise.	
Identificateur du fournisseur initial	Steveston Chemical Solutions Ltd. 2060 Viceroy Place Richmond, BC. Canada V6V 1Y9 N° de téléphone : 604 831 5865	
N° de téléphone d'urgence	Alberta: 1-800-332-1414 British Columbia: 1-800-567-8911 Manitoba: 1-855-776-4766 8161 New Brunswick: 911 Newfoundland & Labrador: 1-866-727-1110 Northwest Territories: 1-800-332-1414 Nova Scotia: 1-800-565-816	Nunavut: 1-866-913-7897 Ontario: 1-800-268-9017 Prince Edward Island: 1-800-565-8161 Quebec: 1-800-463-5060 Saskatchewan: 1-866-454-1212 Yukon: 1-867-393-8700

Section 2 - Identification des dangers

Classification SGH

Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 1A

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1

Dangers physiques

Matières corrosives pour les métaux Catégorie 1

Danger

Mentions de danger

H314 – Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H290 – Peut être corrosif pour les métaux.

Pictogrammes



Conseils de prudence

P234 – Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

P405 – Garder sous clef.

P280 – Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, et du visage.

P260 – Ne pas respirer les brouillards, vapeurs ou aérosols.

P304 + P340 – EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P301 + P330 + P331 – EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P305 + P351 + P338 – EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P303 + P361 + P353 – EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/sedoucher.

P363 – Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P310 – Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P390 – Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

P501 – Éliminer le contenu/recipient conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et/ou locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Section 3 - Composition/information sur les composants

Dénomination chimique	Numéro CAS	% poids	Identificateurs uniques
Hydroxyde de Sodium	1310-73-2	95-99%	pas Disponible
Eau	7732-18-5	5-1%	

Section 4 - Premiers soins

Inhalation	Si les symptômes apparaissent, retirer la source de contamination ou déplacer la victime à l'air frais. Cherchez une attention médicale immédiate.
Contact cutané/absorption cutanée	Enlever les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau tiède pendant au moins 60 minutes. NE PAS INTERROMPRE FLUSHING. Cherchez une attention médicale immédiate. Décontaminer complètement les vêtements, les chaussures et bonne en cuir avant de les réutiliser ou les jeter.
Contact oculaire	Les lentilles de contact ne doivent jamais être portés lorsque vous travaillez avec ce produit. Rincer immédiatement à l'eau pendant au moins 60 minutes. Forcer les paupières écartées afin d'assurer l'irrigation complète du tissu oculaire. Cherchez une attention médicale immédiate.
Ingestion	Ne jamais rien donner par la bouche si la victime perd rapidement conscience, est inconsciente ou convulsive. Avoir victime de se rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS FAIRE VOMIR. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime afin de réduire le risque d'aspiration. Avoir victime de se rincer la bouche avec de l'eau à nouveau. Cherchez une attention médicale immédiate.

Renseignements supplémentaires pas Disponible

Section 5 - Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Utiliser un extincteur approprié à la combustion des matériaux, l'eau ne doit pas entrer en contact avec de l'hydroxyde de sodium. À des températures élevées, fumant peut se produire, en dégageant un gaz fort.
Agents extincteurs inappropriés	Gaz carbonique.
Dangers spécifiques du produit	Hydroxyde de sodium solide en contact avec l'humidité ou l'eau peut générer suffisamment de chaleur pour enflammer les matériaux combustibles à proximité. À l'état humide, l'hydroxyde de sodium peut réagir avec des métaux tels que l'aluminium, l'étain et le zinc, pour former de l'hydrogène gazeux inflammable et explosif. L'hydroxyde de

sodium peut réagir avec un certain nombre de matériaux courants, tels que les acides, libérant suffisamment de chaleur pour enflammer les matériaux combustibles à proximité. Lorsqu'il est chauffé à des températures supérieures à 318-323°C (par exemple dans un incendie), l'hydroxyde de sodium solide coulera au ras du sol. Quand elle est chaude ou fusion, il peut réagir violemment avec l'eau provoquant une libération irritantes brouillard. Des fumées d'oxyde de sodium toxiques peuvent être produits par décomposition thermique à des températures élevées. Les contenants fermés peuvent se rompre violemment lorsqu'il est chauffé.

Équipement de protection et précautions spéciales pour les pompiers

Porter approuvé par le NIOSH appareil respiratoire isolant et des vêtements protecteurs.

Informations complémentaires

pas Disponible

Section 6 - Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles/équipements de protection/mesures d'urgence

Porter un équipement de protection individuelle approprié. Ventiler la zone. Seulement pénétrer dans la zone avec PPE. Arrêter ou réduire la fuite si sécuritaire de le faire. Rincer à l'eau pour enlever tout résidu.

Précautions relatives à l'environnement

Ne pas permettre l'entrée dans les égouts ou les cours d'eau.

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Contenir le déversement ou de fuite à la pelle ou balayer l'hydroxyde de sodium sec pour le recyclage ou l'élimination. Neutraliser les dernières traces et rincer la zone avec de l'eau.
Les solutions doivent être contenues en endiguant avec un matériau inerte, tel que du sable ou de la terre. Les solutions peuvent être récupérés ou bien diluées avec de l'eau et neutralisé avec précaution avec des acides tels que l'acide acétique ou l'acide chlorhydrique.
Les déversements importants: les services d'urgence contact avec le feu et le fournisseur et pour obtenir des conseils.

Section 7 - Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manutention dans des conditions de sécurité

Ce matériau est extrêmement corrosif et très réactif. Utiliser un équipement approprié pour soulever et transporter tous les récipients. Utiliser les pratiques d'hygiène et d'entretien ménager industriels sensibles. Laver soigneusement après manipulation. Évitez toutes les situations qui pourraient conduire à une exposition nocive. Éviter de générer de la poussière et de la brume. Empêcher l'émission de poussière et de brouillard dans l'air en milieu de travail. Ne jamais ajouter de l'eau à un corrosif. Toujours ajouter corrosives à l'eau. Lors du mélange avec de l'eau, remuer lentement de petites quantités. Utiliser de l'eau froide pour empêcher la production de chaleur excessive.

Stockage dans des conditions de sécurité

Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé, et loin des matières incompatibles (en particulier les acides).

Matériaux incompatibles

L'eau, l'aluminium, l'étain, le zinc, le tétrahydrofurane, le 1,2,4,5-tétrachlorobenzène, le 2,2,2-trichloroéthanol, chloronitrotoluènes, le nitrobenzene, l'anhydride maléique, l'azoture de cyanogène, des nitroalcanes, le nitrate de ruban de fibres, l'ammoniac, le zirconium, l'acétaldéhyde, l'acroléine, l'acrylonitrile, l'alcool allylique, le chlorure d'allyle, de la poussière de zinc, le 1,2-dichloroéthylène, le trichloroéthylène, le tétrachloroéthane, le phosphore, l'hydroquinone, le cinnamaldéhyde, les acides minéraux, le trifluorure de chlore, phosphours pentoxyde trichloronitrométhane, les sucres, le chloroforme, le méthanol.

Section 8 - Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition

Composant	Règlement	Type de liste	Valeur
Hydroxyde de Sodium	ACGIH	TLV-C	2 mg/m ³
	OSHA	PEL-T-TWA	2 mg/m ³

Contrôles d'ingénierie

Prescriptions en matière de ventilation

La ventilation mécanique (dilution ou échappement local), clôture de processus ou de personnel et le contrôle des conditions de traitement doivent être fournis conformément à tous les codes d'incendie et les exigences réglementaires. Donner de l'air de remplacement suffisante pour compenser l'air évacué par les systèmes d'échappement.

Autre

Une douche d'urgence et une douche oculaire doit être disponible et testée conformément à la réglementation et être à proximité.

Équipement de protection

Protection des yeux et du visage

Lunettes à coques, écran facial complet ou un masque facial doit être porté en tout temps lorsque le produit est manipulé. Les lentilles de contact ne doivent pas être portées; ils peuvent contribuer à de graves lésions oculaires.

Protection des mains

Des gants imperméables du matériel chimiquement résistant (en caoutchouc ou PVC) doivent être portés en tout temps. Laver les vêtements contaminés et sec avant de les réutiliser.

Protection de la peau et du corps

Maillots de corps, des tabliers, et / ou une combinaison de matériau résistant aux produits chimiques doivent être portés en tout temps. Laver les vêtements contaminés et sec avant de les réutiliser. Des bottes imperméables du matériel chimiquement résistant devraient être portés à tout moment.

Protection respiratoire

En dessous de la limite réglementaire quand il n'y a pas de poussière ou des conditions brumeuses, aucune protection est nécessaire. Entre 2 et 20 mg/m³, un NIOSH/MSHA équipé de la poussière, le brouillard, les cartouches de fumée est recommandé. Au-dessus de ce niveau ou à des niveaux inconnus, un appareil respiratoire autonome est requis.

Dangers thermiques

pas Disponible

Section 9 - Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique	Solide
Couleur	Blanc
Odeur	Inodore
Seuil olfactif	pas Applicable

Propriétés

pH	13-14
Point de fusion/point de congélation	318-323°C
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	1388°C

Point d'éclair	pas Applicable
Taux d'évaporation	pas Applicable
Inflammabilité	Non-Inflammable.
Limite supérieure d'inflammabilité	pas Applicable
Limite inférieure d'inflammabilité	pas Applicable
Tension de vapeur (mm Hg, 20 °C)	~0
Densité de vapeur (air = 1)	pas Applicable
Densité apparente	pas Disponible
Solubilité(s)	Très soluble dans l'eau. Soluble dans l'alcool absolu, le méthanol, le glycérol; modérément soluble dans l'éthanol; insoluble dans l'acétone et de l'éther diéthylique.
Coefficient de partage n-octanol/eau	pas Applicable
Température d'auto-inflammation	pas Applicable
Température de décomposition	pas Applicable
Viscosité	pas Applicable
Propriétés explosives	Le contact avec certains métaux (en particulier le magnésium , l'aluminium , le zinc et l'acier galvanisé) peuvent rapidement générer de l'hydrogène gazeux qui est explosif.
Densité (eau = 1)	2.13
% de matières volatiles par volume	pas Disponible
Formule	NaOH
Masse moléculaire	40.00

Section 10 - Stabilité et réactivité

Réactivité	pas Disponible
Stabilité chimique	Normalement stable si maintenu sec. absorbe rapidement le gaz carbonique et l'eau du carbonate de sodium, de l'air de formage.
Risques de réactions dangereuses	Polymérisation ne se produira pas.
Conditions à éviter	L'eau, la production de poussière.
Matériaux incompatibles	L'eau, l'aluminium, l'étain, le zinc, le tétrahydrofurane, le 1,2,4,5-tétrachlorobenzène, le 2,2,2-trichloroéthanol, chloronitrotoluenes, le nitrobenzène, l'anhydride maléique, l'azoture de cyanogène, des nitroalcanes, le nitrate de ruban de fibres, l'ammoniac, le zirconium, l'acétaldéhyde, l'acroléine, l'acrylonitrile, l'alcool allylique, le chlorure d'allyle, de la poussière de zinc, le 1,2-dichloroéthylène, le trichloroéthylène, le tétrachloroéthane, le phosphore, l'hydroquinone, le cinnamaldéhyde, les acides minéraux, le trifluorure de chlore, phosphours pentoxyde trichloronitrométhane, les sucres, le chloroforme, le méthanol.
Produits de décomposition dangereux	Les gaz d' oxyde de sodium peuvent être produits par décomposition thermique à des températures élevées.

Section 11 - Données toxicologiques

Estimation de toxicité aiguë

Composant	Orale DL ₅₀	Cutanée DL ₅₀	Inhalation CL ₅₀
Hydroxyde de Sodium	140-340 mg/kg (rat)	1,350 mg/kg (lapin)	pas Disponible

Toxicité chronique - Cancérogénicité

Composant

CIRC

Hydroxyde de Sodium

Non considéré comme cancérogène par le NTP, le CIRC et l'OSHA et l'ACGIH.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosif. L'hydroxyde de sodium est capable de produire des brûlures graves, des ampoules, des ulcères et des cicatrices permanentes.

Ingestion

L'ingestion peut causer des brûlures à la bouche, de la langue, de la gorge, de l'œsophage et de l'estomac; douleur abdominale; la nausée; vomissement; la diarrhée et la mort.

Inhalation

Les poussières ou brouillards provoquent une grave irritation des voies respiratoires qui peut avoir les effets suivants: irritation des muqueuses, une pneumonie sévère, et la destruction du tissu pulmonaire. Peut provoquer un oedème pulmonaire.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Extrêmement corrosif pour les yeux. Le contact avec de petites quantités peut entraîner la cécité permanente. Pénétrer profondément causant de graves brûlures, cicatrices cornéennes, et opacification. Dans les cas graves, le glaucome, la cataracte et la cécité permanente peuvent se produire.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

L'hydroxyde de sodium est pas connu pour être un sensibilisant cutané.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Les données disponibles ne suggèrent pas que l'hydroxyde de sodium est un agent mutagène.

Toxicité pour la reproduction

L'hydroxyde de sodium est pas connu pour causer la toxicité reproductive.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

La respiration peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

pas Applicable

Danger par aspiration

L'inhalation de poussière peut causer une pneumonie grave et la destruction du tissu pulmonaire. Peut provoquer un oedème pulmonaire.

Produits synergiques

pas Disponible

Section 12 – Données écologiques

Écotoxicité

Composant	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques
Hydroxyde de Sodium	pas Disponible	CL ₅₀ (Gambusia affinis, 96h heures) : 125mg/L	CE ₅₀ (Ceriodaphnia dubai, 48 heures) : 40.38mg/L
Biodégradabilité	Non applicable, dissocient.		
Bioaccumulation	Ne bioaccumulables.		
Mobilité	Très mobile dans le sol et très soluble dans l'eau.		

Autres effets nocifs	Toxique pour la vie aquatique par une augmentation immédiate du pH à des niveaux toxiques.
-----------------------------	--

Section 13 - Données sur l'élimination du produit

Déchets provenant de résidus/produits non utilisés	Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et / ou locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.
Emballages contaminés	Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et / ou locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Section 14 - Informations relatives au transport

Numéro ONU	UN1823				
Désignation officielle de transport de l'ONU	HYDROXYDE DE SODIUM SOLIDE				
Classe(s) de danger relative(s) au transport	8				
Groupe d'emballage	II				
Dangers environnementaux	Considéré comme un polluant marin en vertu des règlements du TMD canadienne de l'annexe 3.				
Transport en vrac	pas Disponible				
Précautions spéciales	pas Disponible				
Information additionnelle	<table> <tr> <td><u>Groupe d'emballage</u></td><td><u>Indice de quantité limitée</u></td></tr> <tr> <td>II</td><td>1 Kg</td></tr> </table>	<u>Groupe d'emballage</u>	<u>Indice de quantité limitée</u>	II	1 Kg
<u>Groupe d'emballage</u>	<u>Indice de quantité limitée</u>				
II	1 Kg				

TMD

Autre	Pendant le transport, attacher les contenants (remplis ou vides) au moyen d'ancrages adaptés. S'assurer que tous les bouchons, les soupapes et autres fermetures sont en position fermée.
--------------	---

TMD CLASSEMENT DE PRODUIT: Ce produit a été classé à la date de préparation mentionnée à l'article 14 de cette fiche signalétique / SDS, pour le transport conformément aux prescriptions de la partie 2 sur le transport des marchandises dangereuses. Si les données d'essai applicables, les essais et / ou publiés concernant la classification de ce produit sont énumérés dans les références à l'article 16 de cette fiche signalétique / SDS.

Section 15 - Informations sur la réglementation

REMARQUE : LE PRODUIT FIGURANT SUR CETTE FICHE A ÉTÉ CLASSÉ SELON LES CRITÈRES DE RISQUE STIPULÉS DANS LE RÈGLEMENT CANADIEN SUR LES PRODUITS CONTRÔLÉS. LA PRÉSENTE FICHE CONTIENT TOUS LES RENSEIGNEMENTS REQUIS PAR CE RÈGLEMENT.

Section 16 - Autres informations

Remarque : Il incombe à l'utilisateur d'établir un lieu de travail sûr. Les renseignements sur la santé et la sécurité énoncés dans le présent document ne sont fournis à l'utilisateur qu'à titre indicatif. L'utilisateur est tenu de prendre les mesures nécessaires en cas de manipulation individuelle, d'instruire son personnel et de mettre en place les pratiques de travail adéquates pour créer un environnement de travail sécuritaire. Les renseignements contenus dans le présent document sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exacts. Toutefois, étant donné que les conditions de manipulation et d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie de résultat et nous n'assumons aucune responsabilité pour tout dommage résultant de l'utilisation de ce produit. Il incombe à l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et à tous les règlements applicables.

Pour toute question ou préoccupation, prière de communiquer avec notre service à la clientèle ou avec notre service technique.

Références:

- 1) CHEMINFO
- 2) eChemPortal
- 3) TOXNET
- 4) Transport des marchandises dangereuses au Canada
- 5) HSDB
- 6) ECHA